
Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris
(Institut historique allemand)
Band 17/3 (1990)

DOI: 10.11588/fr.1990.3.56703

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

ment disponibles concernant tous les domaines de la politique allemande. C'est là que réside la différence essentielle avec tous les autres travaux scientifiques, livres ou thèses, d'histoire ou de sciences politiques, nécessairement limités par les frontières de leur sujet.

Pratiquement, il se compose d'une introduction de 84 pages dans laquelle l'auteur replace dans leur contexte les principaux problèmes de l'année 1942. Une table chronologique met en parallèle les discussions alliées sur le devenir de l'Allemagne et les événements politiques et militaires de cette quatrième année de guerre. Une table des matières chronologiques précède la partie centrale du livre constituée par les 1200 pages de documents proprement dits. On peut simplement regretter que cette table soit uniquement en allemand, ce qui complique inutilement l'accès du livre aux nongermanistes, alors que la totalité des textes sont en anglais, leur langue d'origine la plupart du temps vue la période couverte, quelquefois aussi la traduction officielle d'une autre langue européenne.

L'index final est par contre un modèle du genre: n'obéissant pas à la traditionnelle partition en personnes, lieux et matières, il regroupe le tout par ordre alphabétique, mais avec une subdivision en sous-catégories au sein de chaque mot-clé qui en rend la consultation particulièrement pratique. De surcroît, chaque texte cité l'est non seulement par son numéro de page, mais aussi par un abrégé de son titre ce qui évite tout tâtonnement.

Marie-France LUDMANN-OBIER, Strasbourg

Rainer HUDEMANN, Sozialpolitik im deutschen Südwesten zwischen Tradition und Neuordnung 1945–1953. Sozialversicherung und Kriegsopferversorgung im Rahmen französischer Besatzungspolitik, Mainz (von Hase & Koehler Verlag) 1988, V–616 p. (Veröffentlichungen der Kommission des Landtages für die Geschichte des Landes Rheinland-Pfalz, 10).

L'occupation française en Allemagne après 1945 a déjà fait l'objet d'une monographie commode de l'Américain Roy F. Willis, *The French in Germany* (1962). Une étude plus approfondie est aujourd'hui rendue possible par l'ouverture des archives: archives des Länder allemands, archives des Alliés et surtout archives de l'administration militaire, accessibles depuis peu à Colmar; on peut encore en même temps interroger nombre de témoins, avec les avantages et les inconvénients du recul dans le temps. En République fédérale, une nouvelle génération d'historiens s'intéresse à cette période de vacance et de renouveau, qu'elle n'a pas vécue personnellement. Ainsi Rainer Hudemann, qui s'est fait connaître par une étude de haute qualité sur l'Assemblée nationale de 1871 et qui enseigne maintenant à Sarrebruck, consacre-t-il à la politique sociale dans la zone d'occupation un volume riche et dense, qui deviendra un ouvrage de référence. Le plan fermement ordonné, la conclusion vigoureuse, l'appareil solide de bibliographie, d'index et de cartes fournissent dans une matière abondante une orientation sûre. On admire la rigueur avec laquelle l'auteur maîtrise des débats techniques complexes, mais plus encore sa pénétration du passé français dans ses points les plus délicats (tel le comportement des fonctionnaires face au régime de Vichy) comme son souci constant d'insérer son sujet particulier dans l'horizon large de l'évolution générale.

Cet épisode de l'immédiat après-guerre a vu se juxtaposer aspects négatifs et aspects positifs. »Ambivalence« et »contradictions«, répète Rainer Hudemann, qui s'efforce à une évaluation équitable. Les contemporains allemands, qui oubliaient vite les responsabilités de l'impérialisme nazi, se plaignaient d'être traités en »colonie d'exploitation« et ils ont transmis l'image d'une société où triomphait le marché noir. Il est certain que, dans une structure assez féodale, tels occupants français ont abusé de leur pouvoir à leur profit personnel et que globalement la sécurité de la France (trois fois envahie en soixante-dix ans, disait-on), semblait justifier la méfiance envers l'ennemi héréditaire et le prélèvement de ses biens au titre des Réparations. Cependant, à l'inverse, le vainqueur se voulait démocrate et il s'attribuait la mission de »réduire« un peuple qui avait succombé aux sirènes de la dictature et de l'expansionisme. Il

attachait donc une importance essentielle à la politique culturelle sous ses diverses formes: instruction publique, mouvements de jeunesse, rencontres entre délégations des deux pays: divers travaux antérieurs, notamment de Hudemann lui-même, ont déjà souligné cette action. D'autre part, les administrateurs s'opposaient souvent aux militaires qu'ils jugeaient »impermeables aux problèmes politiques« (selon un mot du gouverneur Hettier de Bois Lambert) et ils plaidaient souvent la cause de la population face à la centralisation parisienne, qui relâcha d'ailleurs bientôt son attention sur ce secteur.

A l'époque, la Sécurité Sociale est un thème central dans les pays occidentaux. L'ouvrage montre comment l'occupant hérite à ce propos en territoire allemand d'une longue tradition nationale et comment il tente de la refondre selon les principes qui l'emportent alors dans la législation française: dès la fin 1945 en Hesse-Palatinat et en avril 1946 pour l'ensemble de la zone. Une caisse unique est imposée, à la différence des institutions créées par le Second Reich: toutefois son articulation dans le cadre du Land la rapproche des usagers et les membres des conseils en sont élus, comme en France, tandis que dans la bizonie anglo-américaine ils sont proposés par les organisations syndicales. Le prélèvement des cotisations reste mesuré et l'extension des bénéficiaires contribue à améliorer un niveau de vie très affaibli, au moment où la réforme monétaire sort parallèlement de la pénurie l'économie disloquée.

Opportunément, l'auteur englobe dans sa recherche le réseau du soutien aux victimes de la guerre. Il relève à juste titre que la France a toujours pris particulièrement à cœur le sort de ses anciens combattants et de leurs familles: en leur affectant une administration spécialisée fort étoffée comme en leur attribuant un système de pensions avantageux. Ses responsables de l'occupation sont donc spontanément attentifs à ce problème et la volonté d'assister invalides, veuves et orphelins en ces temps difficiles domine chez eux la réaction d'antipathie envers les anciens membres de la Wehrmacht. On constate seulement des différences régionales dans la pratique des Länder. Le Sud-Bade conserve l'organisation antérieure, consolidée sous le Troisième Reich; la Rhénanie-Palatinat adopte des dispositions plus favorables encore sous la pression d'associations actives; le Württemberg-Hohenzollern se rapproche des solutions adoptées par les Länder sous contrôle américain. Dans tous les cas, l'indemnisation est plus élevée que dans la bizonie, ce qui entraîne la protestation des Alliés.

Au delà de cet apport précis sur la législation de la Sécurité Sociale et des pensions, l'ouvrage fait mieux comprendre le jeu fluctuant du pouvoir dans l'espace allemand en cette période incertaine. Dans les premiers temps, le Conseil de Contrôle travaille à des plans ambitieux de réforme pour l'Allemagne dans son ensemble; la France n'y est pas toujours hostile, comme on l'a dit trop vite, et elle en tient compte dans ses dispositions propres. Mais la Guerre Froide brise ce cadre et en 1949 la zone française rejoindra la bizonie dans ce qui va devenir la République Fédérale. Elle détient un poids démographique et économique trop faible pour qu'elle puisse beaucoup infléchir le cours commun. Dans le domaine en question ici, l'uniformisation, qui nécessitera quelques années, écartera la caisse unique et les élections; elle supprimera certaines prestations aux victimes de la guerre. Et, dans l'historiographie, le jet du projecteur sur Francfort donnera quelque peu »l'impression, dit Rainer Hudemann, que nous autres, habitants du Sud-ouest de l'Allemagne, nous étions tombés dans l'oubli«.

Une autre remarque capitale de l'auteur porte sur les relations entre les administrateurs de l'occupation et les représentants de la population occupée. Il s'est établi un jeu subtil de rôles complémentaires. Si les élus allemands affirment la volonté d'exercer leurs responsabilités, si en 1949 le ministre-président de Rhénanie-Palatinat Peter Altmeier met sa démission en balance pour arracher une approbation du gouvernement militaire, celui-ci ne peut être considéré comme une dictature autoritaire. Les occupants voient les ministres des Finances des Länder partager leur inquiétude sur la couverture des mesures trop généreuses et les syndicalistes recourir discrètement à leur intervention pour faire aboutir leurs demandes. Les autorités sous tutelle trouvent commode de se faire imposer les dispositions impopulaires, qu'elles savent inévitables. Cette coopération de fond, ponctuée de quelques désaccords sur les

modalités, ne saurait être comparée à l'occupation de la France entre 1940 et 1944, dans des circonstances de guerre tout autres.

Et la suite de l'histoire confirme que ce régime de contrainte n'a pas laissé de rancune irrémédiable, car il a compensé ses rigueurs par des actes positifs. De cette situation ambiguë, la bonne volonté des uns et des autres fera naître l'alliance et l'amitié.

Pierre BARRAL, Nancy

Marie-France LUDMANN-OBIER, *Die Kontrolle der chemischen Industrie in der französischen Besatzungszone 1945-1949*, Mainz (von Hase & Koehler Verlag) 1989, IX-191 p. (Veröffentlichungen der Kommission des Landtages für die Geschichte des Landes Rheinland-Pfalz, 13).

Cette solide monographie a été élaborée au Centre d'Etudes germaniques de l'Université de Strasbourg III sous la direction de Raymond Poidevin. L'original en français a été édité en microfiche par l'Atelier des thèses de Lille; une version allemande en est publiée par la Commission d'Histoire de Rhénanie-Palatinat, avec préface du président du Landtag. Elle est fondée sur le dépouillement du fonds de Colmar, maintenant accessible, et sur la collecte de témoignages de personnalités. Elle complète heureusement l'ensemble des travaux récents consacrés à l'occupation française d'après-guerre, notamment par Rainer Hudemann.

La chimie avait pris dans le Reich depuis longtemps un développement considérable et elle jouissait dans le monde d'une exceptionnelle réputation de qualité. Dans la petite zone française, essentiellement rurale et agricole, elle représentait en particulier la principale branche industrielle (hors des mines et aciéries de la Sarre). L'usine de l'I. G. Farben à Ludwigshafen, avec 20 000 salariés, constituait la plus importante concentration. Ajoutons quelques unités plus modestes: manufacture de viscose à Rottweil et noyau dans la banlieue badoise de Bâle. L'auteur, qui possède une formation de chimiste, dresse un bilan précis et articulé des diverses productions, en dégagant avec compétence leurs caractéristiques techniques et économiques. Elle montre comment les premières décisions des Alliés vainqueurs visaient à supprimer les fabrications liées directement à la guerre (ainsi les explosifs), à briser la concentration d'entreprises jugées trop puissantes, à assurer le paiement de lourdes Réparations par des prélèvements sur le matériel subsistant. Elle raconte ensuite concrètement comment, sous la pression des Américains, les nécessités de l'équilibre économique font relever par étapes les plafonds imposés à la production et comment les protestations des Allemands progressivement appelés à participer à la gestion de leur pays obtiennent le ralentissement puis l'interruption des «démontages» qui les privaient de leur équipement. Et, sur le plan technique, note la conclusion, l'industrie chimique française ne semble avoir tiré que peu de profit des relations établies sous le régime de l'occupation.

Riche pour l'histoire économique, l'enquête offre aussi un réel intérêt pour l'histoire politique. D'une part, on y voit fonctionner dans les débuts le Conseil de Contrôle quadripartite. Un accord s'y conclut sur la loi n° 9, dirigée contre le trust I. G. Farben, qui, avec un milliard de Reichsmarks de capital et 333 000 salariés en 1943, semblait un symbole à abattre. Au procès de Nuremberg, son directeur avait déclaré: «Sans l'I. G. Farben, en particulier sans la production de l'I. G. dans les domaines du caoutchouc synthétique, des carburants, du magnésium, il aurait été exclu pour l'Allemagne de mener une guerre». D'autre part, on observe sur ce secteur l'organisation complexe de l'administration militaire française: services du commandant en chef à Baden-Baden, groupe auprès du Conseil de Contrôle à Berlin, Commissariat général aux Affaires Allemandes à Paris.

Comme le note un rapport de l'époque (ch. II, note 149): «Berlin seul peut suivre l'évolution constante des problèmes allemands sur le plan international; Baden seul peut connaître la situation réelle de notre zone et imaginer l'incidence que peut avoir notre politique en zone avoir sur l'ensemble des problèmes allemands; Paris seul peut assurer la coordination des